

Actualité Assemblée Générale

Les mots du président

« Je tiens à remercier ceux d'entre vous qui ont participé à notre assemblée générale du 26 mai dernier. Par votre présence vous marquez votre attachement au fonctionnement démocratique de notre régime de protection sociale.



C'est un acte d'engagement vis-à-vis des valeurs du mutualisme mais c'est aussi un signe fort donné aux pouvoirs publics sur la volonté des ressortissants agricoles de préserver la légitimité et la pertinence de leur institution.

Cette assemblée générale était une première pour moi en tant que président du Conseil d'administration. C'était également une première pour le 1^{er} vice-président,

Thierry LANTRAIN, et pour le directeur général Jean-Pierre RENAULT.

Elle a été l'occasion de revenir sur les réalisations probantes de la Caisse de MSA Haute-Normandie en 2015 et d'aborder les perspectives de la période qui s'ouvre avec une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG).

J'ai souhaité aussi témoigner toute ma reconnaissance à ceux qui m'ont précédé, en particulier à celui qui a présidé cette Caisse pendant 2 mandats, Jean-Pierre CAPON, et également à tous les administrateurs sortants.

1. Les réalisations probantes :

Au cours des 5 dernières années, les réalisations des Caisses du réseau et, de manière significative, celles de votre Caisse, ont conforté la MSA comme acteur majeur de la protection sociale.

Par un travail important de spécialisation des sites, la MSA Haute-Normandie a amélioré ses résultats de manière significative. En 2015, elle se situe au 9^{ème} rang sur le plan national dans la mise en œuvre de ses engagements. Pour mémoire elle était placée au 11^{ème} rang en 2014.

Le dernier trimestre 2015 est particulièrement encourageant car avec un taux de 93 % de mise en œuvre, la Caisse est classée pour ce trimestre au 8^{ème} rang. Cependant, ces bons résultats doivent être appréciés au regard d'autres indicateurs plus préoccupants qui tiennent à la diminution du nombre de nos ressortissants et à une activité qui n'évolue que de +0,49% pour notre Caisse sur la période 2014-2015 contre +1,52% au niveau national.

Nos moyens limités et la taille de la Caisse

nous rendent ainsi plus sensibles en cas de variation de la charge de travail.

C'est pourquoi nous éprouvons des difficultés à maintenir tout au long de l'année une qualité de service homogène. Nous avons connu notamment en fin d'année 2015 des pics d'activité qui ont impacté notre capacité à assurer la réponse téléphonique.

La mise en place de la prime d'activité et les appels liés à la crise agricole ont engendré un surcroît d'appels non négligeable.

Je suis conscient que ces aléas peuvent entraîner des désagréments au quotidien pour nos adhérents. C'est pourquoi nous travaillons à la résolution de ces problèmes. Les perspectives de la COG auront des conséquences sur notre fonctionnement mais plusieurs projets initiés par les pouvoirs publics et déclinés par l'inter-régime seront également très structurants.

Le projet majeur pour les cotisants est la mise en place progressive de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui se conclura par sa généralisation en 2017. Cette démarche s'appuie sur une dématérialisation des échanges que nous devons promouvoir pour garantir une transition en douceur vers le nouveau système. C'est pourquoi nous avons proposé des stands dédiés aux nouveaux outils à l'occasion de cette assemblée générale.

L'autre projet structurant porte sur la retraite et vise à confier la liquidation de la pension au dernier régime du futur retraité. Cette nouvelle organisation sans précédent dans notre pays conduira le régime agricole à perdre une partie de son activité retraite, notamment pour les salariés, au profit de la CARSAT et donc du régime général.

Fort de nos savoir faire, de nouvelles missions ont été confiées au régime agricole, marquant la confiance de l'État dans la capacité de nos Caisses à assurer la gestion des prestations. Je peux citer notamment la mise en place des indemnités journalières pour les non-salariés agricoles ainsi que le transfert des dossiers APRIA intervenus en 2014 dont le plein effet a été ressenti en 2015.

Plus récemment en 2015, la Caisse a été mobilisée par la mise en œuvre du plan de soutien à l'agriculture. Dans ce domaine, les salariés de l'entreprise sont intervenus activement pour décliner les orientations définies par le conseil d'administration. Qu'ils en soient remerciés car ces interventions ont permis d'aider concrètement de nombreux exploitants touchés par la crise. Ainsi 1 110 exploitants ont pu bénéficier d'un accès dérogatoire à l'option N-1 et plus d'un million d'euros de prise en charge de cotisations ont pu être dispensés à destination principalement des éleveurs.

Dans le cadre de notre mission de service public, nous assurons une présence sur les territoires ruraux à travers différents types d'actions. Au point de départ de ces actions, il y a bien souvent une initiative locale reposant sur les élus dans les cantons. Ces démarches illustrent la pertinence et la richesse du guichet unique et se traduisent par des interventions pour lesquelles vous êtes partie prenante.

Cette présence sur les territoires fait de notre régime un acteur reconnu par les pouvoirs publics et les collectivités locales. Grâce à vous, nous avons collectivement démontré la capacité de la MSA à être un laboratoire d'innovation au service de la proximité.

En relais de ces actions, nos travailleurs sociaux ont effectué près de 4600 interventions individuelles en 2015 dans un contexte où la précarité s'accentue. Les plus fragiles de nos aînés ont pu bénéficier de plans d'aide personnalisés et le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale (CPASS) a engagé 105 secours pour répondre à des situations d'extrême précarité et d'urgence sociale.

Ces quelques chiffres montrent de toute évidence le rôle majeur de la MSA dans l'accompagnement des populations agricoles et rurales.

Grâce à son guichet unique, la MSA Haute-Normandie a pu développer des instances internes qui visent à prévenir les situations de rupture. Je pense notamment à la prévention du risque suicidaire, avec son dispositif emblématique Agri-écoute joignable au 09 69 39 29 19.



La MSA, seul régime de protection sociale à assurer une mission de santé sécurité au travail, est aussi très active sur le terrain.

En matière de prévention, 4 contrats de prévention ont été signés avec les employeurs afin d'améliorer les conditions de travail des salariés.

15 aides financières simplifiées ont été distribuées pour les entreprises de moins de 10 salariés et 15 aménagements de postes de travail ont été réalisés.

Je rappelle également, les nombreuses manifestations organisées par la MSA en termes de formation ou de prévention.

Au-delà de sa mission de service public, la MSA c'est aussi de nombreux services offerts aux populations sur les territoires ruraux. Cette offre de service fédérée autour de MSA Services se décline en télé-assistance et portage de repas avec Présence Verte ; en accompagnement des entreprises avec Présence Employeurs ; en soutien des majeurs protégés avec MSA Tutelles.

L'offre de loisirs n'est pas oubliée avec le village vacances de Sweet-Home à Cabourg qui offre des séjours et des colonies de vacances et développe des projets sociaux pour les familles.

2. Le contexte de la nouvelle COG

Forts de ces réalisations probantes, la Caisse est en ordre de marche pour absorber une nouvelle étape avec la mise en œuvre de la convention d'objectifs et de gestion conclue entre le régime agricole et l'État.

Ce document qui définit les engagements de service des Caisses et les moyens qui leur sont consentis a été validé par le conseil central du 7 avril.

La déclinaison de la COG dans les Caisses prend la forme d'un Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG) qui est présenté à notre conseil d'administration de Haute-Normandie.

Il me semble important de vous préciser que l'État, au travers de la COG, demande une réduction significative des moyens des Caisses tout en maintenant l'exigence d'un haut niveau de service. C'est dans ce nouveau contexte que s'inscrit l'action de la Caisse dans les 5 années à venir. Nous devrons donc être vigilants pour préserver la présence sur nos territoires et la qualité de service tout en réduisant nos moyens.

Je sais pouvoir compter sur le directeur général, l'équipe de direction et l'ensemble des salariés de l'entreprise pour mener à bien cette évolution.

Face à ces nouveaux défis, le soutien du conseil d'administration et de chacun d'entre vous est une condition indispensable au succès des dépenses entreprises. Vous mesurez la portée et les enjeux de cette nouvelle étape de la vie de la Caisse de Haute-Normandie qui nécessitera votre contribution pleine et entière à mes côtés.

Je vous remercie de votre investissement et vous assure en retour de mon engagement au service de nos adhérents sur l'ensemble du territoire de notre Caisse. »

*Grégoire Petit,
président de la MSA Haute-Normandie*

Actualités

◆ Présence Verte fête son 150 000^{ème} repas livré

Le Conseil d'administration de l'association Présence Verte Haute-Normandie s'est tenu dernièrement au sein de l'établissement «La Normande» situé à St Nicolas d'Aliermont. Les administrateurs ont ainsi eu l'opportunité de visiter les locaux et de suivre les différentes étapes concernant l'élaboration des repas, allant de la livraison des matières premières à la découverte des plats qu'ils ont pu goûter et apprécier lors du déjeuner servi sur place.

Cette rencontre fut également l'occasion pour les deux protagonistes de reconduire la convention qui les lie, témoignage d'une relation d'estime et de confiance ayant pour objectif commun de satisfaire au mieux les clients.

Pour preuve de cette fructueuse collaboration, ils ont pu célébrer en toute sympathie la livraison du 150 000^{ème} repas !

◆ Ma retraite : bien la préparer, bien la vivre : 2 jours pour faire le point sur sa retraite

La CARSAT Normandie, l'AG2R La Mondiale, la MSA Haute-Normandie, le RSI, le CICAS et la CNRACL organisent deux journées « Ma retraite : bien la préparer, bien la vivre » destinées aux assurés de plus de 50 ans.

Cet événement, gratuit, est le rendez-vous incontournable de tous ceux qui se posent des questions sur leur retraite.

Rendez-vous vendredi 16 et samedi 17 septembre, de 9h à 18h, au parc des expositions de Rouen.

Venez gratuitement vous informer, poser vos questions, rencontrer les meilleurs spécialistes et trouver des idées pour bien vieillir chez vous, tout en vous distraire et en profitant de plus de 20 animations, ateliers, conférences et même de la danse de salon !

Consulter le programme complet et s'inscrire :

www.maretraitebienlapreparerbienlavivre.fr

◆ Le point sur la prime d'activité

La prime d'activité (nouvelle prestation issue de la fusion de la prime pour l'emploi et du RSA activité) a été victime de son succès. Immédiatement, le nombre de demandes a été très important. Les bénéficiaires potentiels ont plutôt été prompts à faire valoir leur droit car les chiffres dépassent les estimations initiales. Ainsi début mai la MSA Haute-Normandie compte 631 allocataires prestations familiales de plus par rapport au 31 décembre 2015, des chiffres bien supérieurs aux projections faites fin 2015, qui tablaient sur 430 allocataires supplémentaires pour la MSA Haute-Normandie.

Aussi lors du paiement de la prime d'activité en juin 2016 nous comptons 1166 bénéficiaires alors que pour le RSA activité de décembre 2015 nous étions à 409 bénéficiaires.

Cette montée en charge est surtout marquée pour les salariés.

Elle est le résultat des difficultés économiques et des crises que connaît le monde agricole.

La mise en place de la prime d'activité a donc généré une augmentation significative de l'activité de la MSA Haute-Normandie.

Les différents services de la Caisse : les prestations familiales, le centre de contact, le service accueil, le service social, se sont mobilisés et restent encore fortement mobilisés afin d'apporter un service optimum et répondre au mieux à toutes les sollicitations.

Retenons que cette nouvelle prestation qu'est la prime d'activité s'inscrit dans un dispositif innovant par son accès 100% dématérialisé, sans aucune pièce justificative à fournir avec une injection automatique des données saisies dans le système informatique de la MSA. Des aides à la saisie ont été intégrées sur le formulaire en ligne afin de faciliter les démarches et de permettre une bonne compréhension du dispositif.

Bien évidemment tout n'est pas parfait : certaines améliorations n'ont pas pu encore être mises en œuvre mais elles viendront.

Rappelons que les formalités de demande de prime d'activité doivent être effectuées via le site de la MSA Haute-Normandie www.msa-haute-normandie.fr.



Sur le terrain

◆ Journée nationale de dépistage des cancers de la peau

Comme tous les ans depuis 8 ans, la MSA Haute-Normandie a participé à la journée nationale de dépistage des cancers de la peau du 26 mai 2016 en proposant ses locaux d'Yvetot comme centre de dépistage.

Pour la MSA Haute-Normandie, cette opération est une opportunité de sensibiliser ses adhérents aux risques des cancers de la peau et de leur faire bénéficier de ce dépistage gratuit.

Cette année encore, cette action a été une réussite : 32 personnes sont venues se faire dépister dont 37% sont affiliées à la MSA. Cette participation importante nous conforte quant à l'intérêt de l'action et de la reconduire l'année prochaine.

◆ Nouveau : une carte des actions de la MSA sur le territoire

Un nouvel outil a été mis en ligne sur www.msa-haute-normandie.fr mettant en valeur de façon originale et pratique, l'ensemble des actions de la MSA sur le territoire : une carte permet de localiser d'un coup d'œil toutes les interventions par date et par secteur géographique.

La carte est mise à jour régulièrement et vous permet de prendre connaissance des interventions à venir de la MSA et de ses partenaires. Pour repérer les actions, rendez-vous dans l'espace « Vous êtes / Elu MSA » de notre site internet. Pour visualiser le détail, cliquez sur la flèche en haut à gauche de la carte pour déplier le calendrier, ou sur les balises de couleur de la carte.

Législation

La DSN : une généralisation progressive

Pour mémoire la Déclaration Sociale Nominative (DSN) est un dispositif visant à dématérialiser et à effectuer en une seule transmission la plupart des déclarations sociales faites par les employeurs.

Le décret 2016-611 du 18 mai 2016 vient de préciser le nouveau calendrier de déploiement obligatoire de la DSN.

3 nouvelles échéances obligatoires :

- en Juillet 2016 : les entreprises dont le montant de cotisations et contributions sociales dues en 2014 est égal ou supérieur à 50 000 euros, ainsi que les tiers déclarants dont le montant de cotisations et contributions sociales dues en 2014 au titre de leur portefeuille d'entreprises est au moins égal ou supérieur à 10 millions d'euros.
- en janvier 2017 : les entreprises dont le montant de cotisations et contributions sociales dues en 2014 est inférieur à 50 000 euros et supérieur à 3 000 euros.

- en avril 2017 : les entreprises dont le montant de cotisations et contributions sociales dues au titre de 2014 est inférieur à 3 000 euros.

Le nouveau dispositif Titre Emploi Simplifié Agricole (TESA) étendu prévu pour les petites entreprises et les contrats en CDI sera disponible courant 2017.

Le démarrage de la DSN ne dispense pas les employeurs d'adresser les bordereaux de versements mensuels et les déclarations trimestrielles des salaires.

Ceux-ci restent obligatoires pour les salaires de l'année 2016.

Agenda

Ateliers Equilibre et vous

- 08 septembre : RPA rue des jardins – Fauville en Caux à 13h30
- 19 septembre, Salle des Feuilles d'or – La Feuillie à 14h30
- 20 septembre, Centre Social Jean Moulin – 7 Bis rue Pablo Picasso - Montivilliers à 14h30
- 22 septembre, Salle des Fêtes- Le Bois Hellain à 14h00
- 23 septembre, RPA Espages- 28 Allée des Sages – Val de Reuil à 14h30
- 27 septembre, Salle d'Armes – 4 pl du Gal De Gaulle – Pont Audemer à 14h00
- 07 octobre, Foyer Logement de la Madeleine – 85 rue de la forêt - Evreux à 15h00

Ateliers Bien Vieillir

- 04 octobre, Hôtel du Département – Salle de Conférence - Bd G. Chauvin - Evreux à 14h00
- 06 octobre, Salle des Fêtes – St Denis le Ferment à 14h00

Conférences « Seniors soyez acteurs de votre santé »

- 10 octobre, Foyer Nivernais – rue Nivernais - Poses à 14h00
- 11 octobre, Resid. Edmond Bliard – Salle d'Animation – Rue S. Signoret – Val d'Hazey à 14h00

Conférences « Les 1^{ers} gestes qui sauvent »

- 06 septembre, Auditorium du conservatoire Arthur Honnegger – 70 Cours de la République – Le Havre à 14h30
- 03 octobre, Résid la Pommeraie – 163 rue du Bon Vent - Houppeville à 14h00
- 10 octobre, Salle Communauté de Communes – 21 Bis rue de Lisieux - Thiberville à 14h00
- 17 octobre, Salle du Prieuré – Place de la République - Gasny à 14h00
- 18 octobre, Hôtel de ville – Salle Maupassant – 13 Place Jean Jaurès - Canteleu à 14h00

Programme Pep's Eurêka

- 13 septembre, Salle polyvalente de l'Espace d'Animation – rue de Bostennay – La Saussaye à 14h00
- 20 septembre, Théâtre Municipal – Place des Pavillons – Forges les Eaux à 14h00
- 23 septembre, Salle des fêtes Lucien Boudin – Place des Cateliers - Foucarmont à 14h00
- 28 septembre, Salle Paul Oursel – 42 rue d'Aizier - Bourneville à 14h00

Conférences « Les Accidents Vasculaires Cérébraux »

- 05 octobre, Salle des Fêtes – rue de l'Appel du 18 juin - Nonancourt à 15h00
- 07 octobre, Salle le Sirocco – Rue Henri Odièvre – St Romain de Colbosc à 17h00
- 11 octobre, Salle des Fêtes – Place Notre Dame - Rugles à 14h30
- 19 octobre, Salle des Fêtes – Place des Annonciades – Montfort sur Risle à 14h00

Ateliers Sérentité au volant

- 06 octobre, Médiathèque d'Evreux - Salle des Conférences - Allée des soupirs - Evreux à 14h30
- 17 octobre, Résidence Judith Dutheil – rue Ernest Delaporte - Montville à 14h30
- 18 octobre, Maison des Associations André Hery – Rue Pierre et Marie Curie – Bourg Achard à 14h00

Journée Seniors au volant

- 11 octobre, Maison Jacques Villon – Damville A partir de 9h30 (journée)
- 13 octobre, Salle des Fêtes d'Héricourt en Caux A partir de 9h30 (journée)

Conférence sur la Maladie d'Alzheimer

- 30 septembre, Foyer municipal – 10 rue du Maréchal Leclerc - Londinières à 14h30

Conférence « Le diabète et vous »

- 27 septembre, Espace rés Publica –

Rue du Commandant Georges Ledru - Canteleu à 14h30

Colon Tour

- 14 octobre, Centre commercial Tourville-la-Rivière à partir de 9h30 (journée)

Ateliers Sommeil

- 23 septembre, Inscription auprès de la Communauté de Communes Yères et Plateaux au 02.35.50.51.20
- 30 septembre, Inscription auprès de la Communauté de Communes Yères et Plateaux au 02.35.50.51.20
- 04 octobre, Inscription auprès de Mme Foucault – CCAS du Havre – 02.35.19.42.17

Accidents Domestiques chez les Seniors

- 25 octobre, Salle Philippe Anquetil – Route Antiville - Breaute à 14h00

Ateliers Gym Mémoire

- 29 septembre, Espace St Julien – 1er étage – rue Martial Spinneweber - Le Petit-Quevilly à 14h00

Forum « ça va ti pi té »

- 11 octobre, Goderville à partir de 9h30 (journée)
- 12 octobre, Fécamp, à partir de 9h30 (journée)
- 14 octobre, Sassetot à partir de 9h30 (journée)

Retraite Mode d'Emploi

- 10 octobre, Les Andelys (pas de lieu et d'heure)

Festival de la Terre

- 04 septembre, Haucourt, Journée

Agenda